

MUNICIPALITE DE VUFFLENS-LA-VILLE

Préavis municipal N° 6/2018

Crédit complémentaire au budget de fonctionnement pour l'achat d'un tracteur « Kubota »

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Préambule

Au mois de juillet, lors d'une opération de transport pour l'organisation de la fête nationale, le tracteur communal « Kubota » est tombé en panne. L'atelier mécanique Buffat, à Pailly, a alors constaté un problème de boîte à vitesse. En effet, l'écrou du pignon d'attaque s'est desserré et bloque désormais le pignon de groupe en position lente.

La Municipalité s'est trouvée devant la proposition suivante :

- a) Procéder à la réparation
- b) Changer le véhicule qui a été mis en circulation le 3 août 1995

Réparation du véhicule, préparation expertise et service

A notre demande, l'atelier mécanique Buffat nous a remis les devis suivants :

- | | |
|---|--------------|
| • réparation de la boîte à vitesse sous réserve d'autres surprises et sans garantie de trouver les pièces nécessaires | Fr. 4'824.95 |
| • préparation pour l'expertise dont la convocation a été reçue | Fr. 3'578.85 |
| • service, vidange moteur, remplacement des filtres et remplacement courroie, etc. | Fr. 716.50 |

Total de la remise en état du tracteur communal, au minimum	Fr. 9'120.30
---	--------------

Achat d'un nouveau tracteur

Lors d'une discussion avec l'atelier mécanique Buffat, ce dernier nous a fait la proposition d'acheter un nouveau tracteur à disposition en stock, dont la description est la suivante :

Tracteur compact Kubota B 2650 moteur 3 cylindres diesel 26CV, transmission hydraulique 3 gammes de vitesses, maxi 23 Km/h, 4 roues motrices, direction hydrostatique avec système bi-speed (maniabilité augmentée), prise de force arrière et ventrale, cabine chauffée et climatisée, siège hydraulique, gyrophare relevage avant avec triangle d'attelage, lame à neige 160 cm avec orientation hydraulique.

Il est à relever que l'ancienne saleuse est compatible avec ce nouveau tracteur. Nouveauté, il est équipé d'un chargeur frontal à fourche. En cas de besoin d'autres accessoires peuvent s'adapter. Il est expertisé avec une garantie de 2 ans.

Le détail financier est le suivant :

• prix catalogue Fr. 38'300.- TVA incl. Prix action 2017-2018	Fr. 29'700.00
• chargeur frontal LA 424 pour montage sur tracteur KUBOTA	Fr. 6'230.00
• fourche à palette avec attache skid-steer	Fr. 1'325.00
• contre-poids arrière attelage 3 points	Fr. 950.00
• paire de chaînes à neige pour l'avant	Fr. 520.00
• frais liés à l'immatriculation	Fr. 775.00
dont à déduire :	
• le plateau de coupe et balayeuse avec bac de ramassage	Fr. 1'500.00
• dont à déduire la reprise de l'ancien Kubota B2150 HST	Fr. 2'000.00
• Total du prix net proposé TTC	Fr. 36'000.00

Choix de la Municipalité

Sachant que ce véhicule est un outil de travail très important pour notre employé communal (transports, déneigement, salage etc.), la Municipalité a demandé deux offres. La deuxième offre n'étant pas compétitive, la Municipalité s'est arrêtée sur l'offre d'achat d'un tracteur Kubota plus performant et plus moderne qu'actuellement. Elle ne désire pas investir sur l'ancien tracteur d'autant qu'il était prévu de le changer en 2019, après 24 ans d'utilisation.

Financement et amortissement

Le financement de ce nouveau tracteur pourrait être assuré, le cas échéant, par les disponibilités de la trésorerie courante.

* * *

Nous vous prions dès lors, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir accepter notre proposition en adoptant la résolution suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE VUFFLENS-LA-VILLE

- vu le préavis municipal N° 6/2018 du 3 septembre 2018 ;
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

DECIDE

1. d'accorder à la Municipalité un crédit complémentaire au budget de fonctionnement 2018 d'un montant de Fr. 36'000.00 pour l'achat d'un tracteur Kubota ;
2. de financer l'achat de ce tracteur par la trésorerie courante.

Nous vous remercions de la prise en considération de notre préavis et nous vous présentons,
Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

La Syndique

La Secrétaire

I. Rossel

S. Böhlen



Vufflens-la-Ville, le 3 septembre 2018

Dossier traité par Eric Maeder